

FONDATION J.-P. NETTER



Vincent Delaroux a reçu des mains de Mme Jean-Pierre Netter le trophée 1996 de la Fondation Netter.

Vincent Delaroux, défenseur de l'équilibre

En hommage à celui qui a été son président, le comité directeur d'Unibal a créé la Fondation Jean-Pierre Netter, chargée de distinguer chaque année un homme reconnu pour ses qualités professionnelles et humaines. Vincent Delaroux, ancien président de la Sapec et de la FFB, est le lauréat 1996. Une distinction qui lui a été remise lors de l'inauguration des nouveaux locaux d'Unibal.

“**C**e rapprochement, cette relation entre l'inauguration de nos nouveaux locaux et Jean-Pierre Netter, qui fut notre président et qui marque profondément Unibal et son esprit, n'est, bien sûr pas fortuit” a déclaré Gilles Caille, Président d'Unibal, le 20 novembre dernier. Depuis 1993, en hommage à celui qui fût président d'Unibal pendant 12 ans, la Fondation Jean-Pierre Netter distingue effectivement chaque année un homme (ou une femme) “reconnu pour ses qualités tant professionnelles qu'humaines. Un homme qui, au travers de ses actions fait évoluer le marché et engage un dialogue différent avec la pro-

fession. Au plan humain, un homme attentif aux autres et estimé de tous.” Après Maurice Vax, président de Mr Bricolage en 1993, Jacqueline Perron, présidente de Market en 1994 et Yves Rambaud, Président directeur général d'Ici France en 1995, le jury composé de deux industriels, deux distributeurs et deux journalistes a choisi d'élire Vincent Delaroux. “En tant que président de la FFB, il a contribué de façon importante à la construction et au développement de liens étroits entre la distribution spécialisée bricolage et ses fournisseurs réunis dans l'Unibal. Il a montré en toutes occasions que les pré-occupations et les intérêts de la profes-

sion avaient priorité sur ses propres activités personnelles. Il a été de toutes les réflexions en commun, qu'il s'agisse du devenir de la profession, de l'organisation de son salon et, plus récemment, des dispositions législatives concernant la concurrence où il a grandement facilité le dialogue conjoint des distributeurs avec l'Administration et l'Assemblée” poursuit Gilles Caille.

Question d'équilibre

Bien avant d'être président de la Fédération nationale des magasins de bricolage (FFB), P-dg de la Sapec ou

encore membre du conseil de surveillance de Domaxel, Vincent Delaroux est "tombé" tout petit dans la distribution. "Fils de quincaillier, j'ai effectué la totalité de ma carrière professionnelle dans l'entreprise familiale à une période où les enfants de commerçants ne se posaient pas beaucoup de questions sur le déroulement de leur avenir... Une première vente à 7 ans me rapporta cinq centimes de pourboire et me donna le goût du profit..." se souvient-il avec humour. Au-delà de ses engagements professionnels, Vincent Delaroux s'est également toujours passionné pour la vie locale, en témoigne aujourd'hui son mandat de député de la Loire-Atlantique. Il a été, entre autres, président du Centre des Etudes techniques et Commerciales de Nantes (Cetco), membre de la Chambre de commerce et de l'industrie de Nantes, fondateur de Nantes Renaissance. Il est d'autre part, toujours dans la ville d'Anne de Bretagne, conseiller municipal et membre du comité départemental du RPR. "J'ai toujours essayé de partager mes activités entre ma propre entreprise, les actions d'intérêt général et ma famille. C'est peut-être une question d'équilibre personnel..." Parmi les moments forts de son action interprofessionnelle, Vincent Delaroux est particulièrement fier de la convention collective de la profession, intervenue durant son mandat de président de la FFB. "Cette convention a été importante pour la reconnaissance de notre profession." Il a également veillé à l'élaboration de la charte de bonne conduite entre distributeurs et fournisseurs concernant les délais de paiement, signée en 1993. "Pour la première fois, des distributeurs et des fournisseurs se sont mis d'accord sur des règles communes à respecter." Même approche vis à vis de la modification de l'ordonnance de 86, qui régit le droit de la concurrence. "Nous avions déjà clarifié la situation avant l'élaboration de la nou-

velle Loi." En fait, Vincent Delaroux résume le sens de son action à une volonté d'améliorer les relations entre fournisseurs et distributeurs et à un désir de faire progresser la reconnaissance du bricolage dans toute sa dimension.

Pour la pluralité commerciale

"Nous sommes devenus progressivement, en une trentaine d'années, la première activité de commerce spécialisé" se félicite-t-il. Bien sûr, le marché du bricolage est devenu plus difficile à cause notamment de la conjoncture économique, de la pression sur les revenus et des faiblesses du marché de la construction. "Mais l'avenir ne peut-être que bon. L'aménagement du temps de travail ne peut que favoriser les activités extérieures." Reste la réglementation concernant les autorisations d'ouverture de magasins. "Qui dit demande d'autorisation ne signifie pas refus automatique" estime Vincent Delaroux. "Mais il est vrai que c'est une contrainte." En tant que président de la FFB, il a d'ailleurs représenté tant les grands distributeurs que les petits. "Je suis défenseur d'un équilibre commercial dans l'intérêt du consommateur." Et l'ancien président de la Sapec de plaider pour le commerce de proximité ou plutôt, en ce qui concerne le bricolage, de semi-proximité. "Je suis pour une grande pluralité des opérateurs commerciaux. Les grandes surfaces de bricolage sont nécessaires mais il y a aussi de la place pour les petites en ce qui concerne le commerce de proximité en milieu rural ou de semi-proximité dans les quartiers des villes. Il reste une place importante pour les commerçants indépendants à condition qu'ils sachent se regrouper et utiliser les atouts de la distribution intégrée." Bien entendu, cette récompense décernée par la profession le touche profondément, même

VINCENT DELAROUX

- Vincent Delaroux est né le 17 avril 1938. Il est marié et père de quatre enfants. De 1981 à 1988, il a été P-dg de SA Delaroux (Domaxel, Madiso, Ardel), P-dg de Sapec France et administrateur Distrimétal de Clermont. En 1990, il est nommé P-dg de la Sopaq de Poitiers. En 1992, il devient vice-président de la Sapec et en 1994, membre du conseil de surveillance de Domaxel. Il a été président de la Fédération française des magasins de bricolage (FFB) de 1990 à 1993. Il en reste Président d'honneur. Il a d'autre part été président du Cetco de Nantes puis membre de la CCF de Nantes.
- Conseiller municipal de Nantes de 1983 à 1989, il retrouve ce mandat en 1995. Par ailleurs, il est membre du comité départemental du RPR et membre de la commission exécutive. Il a également été élu député de la Loire-Atlantique.

si le nouveau lauréat remarque, en souriant, que cette distinction, à 58 ans, le vieillit un peu... "J'en suis moins fier pour mon action personnelle que pour ceux qui m'ont entouré. Je suis surtout fier pour la fédération et fier pour Domaxel que j'ai soutenu et représenté à travers mes divers engagements." Quant à ses mérites personnels, Vincent Delaroux estime qu'ils doivent se porter surtout sur les comportements qu'il s'est fixés : "L'écoute, qui permet de déceler les nouveaux problèmes à résoudre. La passion, qui aide à surmonter les difficultés. La détermination qui impose l'aboutissement des projets. Mais aussi, l'humilité, devant l'imperfection des réalisations." ■

A.R.



"J'en suis moins fier pour mon action personnelle que pour ceux qui m'ont entouré. Je suis surtout fier pour la fédération et fier pour Domaxel que j'ai soutenu et représenté à travers mes divers engagements" a déclaré Vincent Delaroux dans son discours.